

ACTION URGENTE

CRAINTES POUR UN MILITANT SYRIEN PORTÉ DISPARU

Le militant syrien Ghassan Yasin, installé à Alep, dans le nord de la Syrie, est porté disparu depuis le 18 août. Il serait détenu dans un lieu secret par la Sécurité politique, à Alep. Il a déjà été arrêté et, semble-t-il, torturé par les forces de sécurité syriennes et souffre d'une hépatite C.

Ghassan Yasin a été vu pour la dernière fois vers 16 heures, après une réunion avec un groupe d'organiseurs de manifestations à Alep. Au moment de sa disparition, il tentait d'échapper aux forces de sécurité depuis environ trois mois. On était sans nouvelles de lui jusqu'à ce que, début septembre, un détenu récemment libéré déclare qu'il avait partagé une cellule avec lui à la Sécurité politique d'Alep.

Selon un contact, un membre de la famille de Ghassan Yasin s'est ensuite rendu à cet endroit, le 13 septembre, pour lui apporter des vêtements mais on lui a répondu qu'il ne s'y trouvait pas et n'y était pas connu. Le même contact a indiqué que les proches de Ghassan Yasin continuent à chercher où il se trouve, pour l'instant sans succès. Cet homme semble avoir été victime d'une disparition forcée, ce qui constitue une grave menace pour sa sécurité.

Selon la personne affirmant être son ancien compagnon de cellule, Ghassan Yasin n'avait pas été torturé lorsqu'il l'a vu pour la dernière fois mais son état de santé se détériorait, probablement à cause des effets de la détention sur sa maladie. On ignore s'il souffre actuellement de complications pouvant découler de l'hépatite C et, si tel est le cas, on ne sait pas s'il bénéficie de soins médicaux adaptés. Ghassan Yasin a déjà été détenu 35 jours en février. Il aurait alors été torturé pour avoir mené une campagne pacifique contre la corruption de l'État.

À la connaissance d'Amnesty International, aucune charge n'a été retenue contre lui mais sa détention présumée s'explique peut-être par sa participation à des manifestations pacifiques en faveur de réformes. Par conséquent, cet homme est peut-être un prisonnier d'opinion, détenu uniquement pour avoir exercé ses droits à la liberté d'expression et de réunion.

DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS, en arabe, en anglais, en français ou dans votre propre langue :

- dites-vous préoccupé par le fait que Ghassan Yasin semble être une victime de disparition forcée détenue dans un lieu secret depuis le 18 août 2011 ;
- exhortez les autorités syriennes à révéler immédiatement le lieu de détention et la situation juridique de cet homme, à lui permettre de contacter sa famille et l'avocat de son choix, et à veiller à ce qu'il soit protégé de la torture ou d'autres mauvais traitements et puisse bénéficier de tous les soins médicaux dont il pourrait avoir besoin ;
- demandez que Ghassan Yasin soit libéré immédiatement et sans condition s'il est détenu uniquement pour avoir exercé ses droits à la liberté d'expression et de réunion, auquel cas il s'agit d'un prisonnier d'opinion.

ENVOYEZ VOS APPELS AVANT LE 4 NOVEMBRE 2011 À :

Président de la Syrie
 Bashar al-Assad
 Presidential Palace
 al-Rashid Street
 Damascus, Syrie
 Fax : +963 11 332 3410
Formule d'appel : Your Excellency, /
Monsieur le Président,

Ministre des Affaires étrangères
 Walid al-Mu'allim
 Ministry of Foreign Affairs
 al-Rashid Street
 Damascus, Syrie
 Fax : +963 11 214 6251
Formule d'appel : Your Excellency, /
Monsieur le Ministre,

Veillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques de la Syrie dans votre pays (adresse(s) à compléter) :

Nom(s), adresse(s), numéro de fax, courriel, formule d'appel

Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci.

**AMNESTY
 INTERNATIONAL**



ACTION URGENTE

CRAINTES POUR UN MILITANT SYRIEN PORTÉ DISPARU

INFORMATIONS GÉNÉRALES

En Syrie, des manifestations en faveur de réformes ont débuté en février 2011 et se sont transformées en mouvements de protestation de grande ampleur à la mi-mars. Les manifestations sont le plus souvent pacifiques ; pourtant, les autorités syriennes répondent de la manière la plus brutale qui soit pour tenter d'y mettre un terme. Amnesty International a obtenu les noms de plus de 2 200 personnes qui seraient mortes ou auraient été tuées depuis la mi-mars dans le cadre des manifestations ou par la suite. On pense que beaucoup ont été abattues par des membres des forces de sécurité utilisant des balles réelles, alors qu'elles participaient à des manifestations pacifiques ou assistaient aux obsèques de personnes tuées au cours de précédents mouvements de protestation.

Des milliers d'autres personnes ont été arrêtées, beaucoup sont détenues au secret dans des lieux inconnus où les actes de torture et d'autres mauvais traitements semblent être monnaie courante. Depuis le 1^{er} avril, au moins 102 hommes et une femme sont décédés en détention dans des circonstances extrêmement suspectes. Certaines personnes décédées, dont des enfants, ont été mutilées avant ou après la mort d'une manière particulièrement choquante, probablement pour provoquer la terreur des familles auxquelles les corps sont renvoyés. Pour en savoir plus, veuillez consulter les documents *La découverte du corps mutilé d'une femme témoigne une nouvelle fois de la brutalité des forces syriennes* (<http://www.amnesty.org/fr/for-media/press-releases/new-evidence-syria-brutality-emerges-woman%E2%80%99s-mutilated-body-found-201>) et *Syria: Deadly Detention: Deaths in custody amid popular protest in Syria* (disponible en anglais, <http://amnesty.org/en/library/info/MDE24/035/2011/en>).

Ghassan Yasin, professionnel du marketing et des relations publiques de 35 ans, a déjà été arrêté le 18 février 2011 après avoir dénoncé publiquement la corruption en Syrie et fondé une organisation vouée à combattre pacifiquement ce fléau – organisation qu'il a fait connaître par le biais de Facebook. Bien qu'il ait été libéré sans inculpation, il a affirmé sur son profil Facebook qu'il avait été détenu en raison de ses activités de lutte contre la corruption.

Selon un contact, les forces de sécurité ont demandé à Ghassan Yasin de se présenter à la mi-mai, ce qu'il a refusé de faire. Il a ensuite quitté son domicile pour entrer dans la clandestinité, jusqu'à ce qu'il soit – semble-t-il – arrêté en août.

Après son arrestation de février, il aurait été détenu au secret et à l'isolement dans une cellule sombre pendant 35 jours, et soumis à des actes de torture et à d'autres mauvais traitements. Un contact a indiqué à Amnesty International que Ghassan Yasin était régulièrement battu jusqu'à ce qu'il perde connaissance, que des décharges électriques lui avaient été administrées, qu'on lui avait versé de l'eau froide sur le corps, qu'on avait menacé de faire subir des violences aux membres de sa famille et qu'on ne lui avait pas fourni suffisamment de vêtements ni de nourriture.

Sur son profil Facebook, Ghassan Yasin a déclaré qu'avant sa libération, le 24 mars, on l'avait emmené voir un journaliste, lui aussi détenu, et qu'un membre des forces de sécurité l'avait désigné du doigt et avait dit au journaliste : « Vous voyez ce qu'on lui a fait ? C'est un écrivain, comme vous. »

Nom : Ghassan Yasin

Genre : homme

AU 290/11, MDE 24/058/2011, 23 septembre 2011